

← Devant la diversité des appellations données par les Auteurs, Mr Paul Lequatre (§), propose la simplification suivante:

A. Ant. 1 Tache externe antérieure.	A. Post. 5 Oeille sous-costale.
2 Tache externe postérieure.	4 Oeille médiale.
3 Tache externe intermédiaire.	7 Tache anale postérieure.
A. Tache discocellulaire.	8 Tache anale antérieure.
B. Tache cellulaire.	9 Tache cubitale.
A2. Tache subcostale.	10 Bande marginale postérieure.
4 Tache postérieure.	17 Bande submarginale postérieure.
14 Bande marginale hyaline.	Verso. 12 Tache basale.
14b. Bande claire.	10 Tache basale.
15 Bande submarginale.	11 Tache basale.
	13 Tache basale.

Les modifications apportées à ces désignations ont été faites, compte tenu des termes anatomiques consacrés par la Morphologie, et excluant toute imprécision.

Notes

-Les formes marquées d'un astérisque (*) ont été dessinées d'après les textes descriptifs des Auteurs, sans autres références. Il convient donc de faire certaines réserves sur leur exactitude.

-“Centre blanc” est souvent remplacé par “pupille”, plus évocateur et également exact.

-Note 1 page II : *Basireducta*. Autre description: 10, 11, 12, 13, se superposent très exactement aux taches noires, réduites du recto. Mr Paul Lequatre (§).

-Note 2 page IV: *Rosaceumaculata*. “Le centre, (ou pupille) de l’ocelle, est pigmenté d’écailles rouges”. Mr Paul Lequatre (§)